

**Vous avez un projet de création  
reprise d'entreprise ou d'activité**

**Pour vous aider dans vos démarches,  
répondre à toutes vos questions,  
vous accompagner**

***Le stage préalable à  
l'installation***  
**SITE DE ROMANS SUR ISERE**

**Pour mettre tous les atouts de votre côté**

# REUNION D'INFORMATION :

La Démarche de création reprise d'entreprise

De 9h00 à 12h00

**Le secteur des Métiers (la loi du 5 Juillet 1996)**

**La démarche de création d'une entreprise, (l'environnement économique, financier et juridique)**

**Les aides - subventions - exonérations (Présentation des différents dispositifs) les financements de votre projet**

**Objectifs du Stage de Préparation à l'Installation**

## 1<sup>ère</sup> PARTIE : Formation Collective

### 1<sup>ère</sup> journée

**Accueil – Tour de table et Présentation de la Chambre de Métiers de la Drôme**

De 8h30 à 10h45

Présentation du programme, des intervenants, tour de table

**Les formalités d'immatriculation et la qualification**

De 11h00 à 12h00

Réglementation, Démarche d'Immatriculation et dossier ACCRE

Intervenant : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme

**Les Principales Structures Juridiques**

De 13h30 à 17h30

Définition des principales structures juridiques, avantages et inconvénients  
(Entreprise Individuelle, SARL, EURL...)

**Le statut du conjoint**

**Les aides à la création reprise**

Intervenant : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme

### 2<sup>ème</sup> journée

**Bénéfice et Imposition**

De 8h30 à 12h00

Connaître et mieux appréhender les régimes fiscaux de l'entreprise artisanale

Les régimes fiscaux : micro-entreprise, réel simplifié, réel normal

Les imprimés fiscaux à compléter, déclarations et exercices

Intervenant : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme

**La protection sociale obligatoire du travailleur indépendant**

De 13h30 à 16h00

Intervenant : Conseiller R.S.I des Alpes

**Calcul de régularisation de charges sociales (exercices)**

De 16h15 à 17h30

Intervenant : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme

### 3<sup>ème</sup> journée

**La TVA et les régimes de TVA**

De 8h30 à 11h00

Les mécanismes, les régimes, la déclaration et exercices

**Budget de trésorerie et seuil de rentabilité**

Intervenant : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme

**Les Relations Bancaires**

De 11h00 à 12h00

Intervenant : La Banque Populaire des Alpes ou le Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes

**L'artisan et les Assurances**

De 13h30 à 15h00

Intervenant : (C.D.I.A. ou M.A.A.F)

## L'artisan employeur

De 15h15 à 16h45

(1<sup>ère</sup> embauche, Cotisations du salarié et du travailleur indépendant, embauche d'un travailleur handicapé, gestion des ressources humaines)

Intervenant : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme

## L'artisan et l'Apprentissage

De 16h45 à 17h30

Intervenant : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme

### 4<sup>ème</sup> journée

#### Approche commerciale du projet

De 8h30 à 10h15

**Disposer d'une méthodologie de construction de son étude de marché, prendre conscience des enjeux du commercial dans l'entreprise artisanale.**

➤ Apports méthodologiques pour la préparation personnelle de l'étude de marché (étude des besoins de la clientèle, de la concurrence, et de l'environnement commercial).

➤ La communication et la publicité dans l'entreprise, les outils de l'action commerciale.

Intervenant : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme

#### Les règles concernant l'établissement des devis et la facturation, étude de marché

De 10h30 à 12h00

groupe ①/Bâtiment

(Intervenant : CAPEB 26)

groupe ②/Autres secteurs

(Intervenant : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme)

#### Comptabilité, gestion financière :

De 13h30 à 17h00

**Approcher les notions de résultat, plan de financement, tableau de bord et bilan, afin de monter son propre dossier financier et être capable d'utiliser des notions de gestion simples, pour diriger son entreprise.** Aborder l'organisation comptable et administrative au quotidien

➤ Utilisation d'un support pédagogique pour formaliser les données financières étudiées et permettant une présentation méthodique de son projet.

Intervenant : Ordre des Experts Comptables

#### L'Artisan et la Formation Continue

De 17h00 à 17h30

Modalités de prise en charge des formations, présentation du plan de formation de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme

Intervenant : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme

### 2<sup>ème</sup> PARTIE : Formation individualisée

#### 1<sup>ère</sup> journée

##### ➤ Comptabilité, gestion financière

De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Etude de cas permettant la préparation du prévisionnel financier.

Intervenant : Ordre des Experts Comptables (groupe ① et groupe ②)

#### 2<sup>ème</sup> journée

##### ➤ Winfirm simulation :

De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Simulation d'entreprise permettant de sensibiliser les porteurs de projet à la création et à la gestion et le commercial d'une entreprise dans le secteur de l'Artisanat.

##### ➤ Préparation du prévisionnel financier

Intervenants : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme - groupe ①

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme - groupe ②

#### 3<sup>ème</sup> journée

##### ➤ Elaboration du prévisionnel financier sur informatique

De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Intervenants : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme - groupe ①

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme - groupe ②

##### ➤ Entretien Individuel d'évaluation de projet

# STAGE DE PREPARATION A L'INSTALLATION A ROMANS SUR ISERE

**DUREE TOTALE: 7,5 jours**

- ↳ Une réunion d'information 0,5 jours (de 9h à 12h)
- ↳ Une formation collective comprenant une réunion 4 jours
- ↳ Une formation individualisée 3 jours

**COUT DE LA FORMATION**

- Réunion d'information, 1/2 journée d'information (\*): **GRATUITE**
- Formation collective (1<sup>ère</sup> semaine): **187,50 € ①**
- ✍ *[100 € pour toute personne supplémentaire]*
- Formation individualisée (2<sup>ème</sup> semaine) **65,00 € ②**

**SOIT UN MONTANT GLOBAL DE :** **252,50 €**

- ① *Un règlement de 187,50 €, [+ 100 € pour toute personne supplémentaire] correspondant à la 1<sup>ère</sup> semaine devra être effectué le 1<sup>er</sup> jour de la formation.*
- ② *La somme de 65 € vous sera demandée si vous restez en 2<sup>ème</sup> semaine.*  
→  Paiement : par chèques ou en espèces

**CALENDRIER DES REUNIONS D'INFORMATIONS DE JANVIER A JUILLET 2012**

Horaires de 9h à 12h

(\*) *Réunion d'information gratuite (1/2 journée le vendredi matin).*

- Janvier : vendredis 6 et 27
- Avril : vendredi 20
- Juillet : vendredi 20
- Février : vendredi 17
- Mai : vendredi 11
- Mars : vendredis 9 et 30
- Juin : vendredis 8 et 29

**CALENDRIER DES SESSIONS DE FORMATION DE JANVIER A JUILLET 2012**

☒ 7 journées réparties sur 2 semaines :

1<sup>ère</sup> semaine : lundi, mardi, mercredi, jeudi      2<sup>ème</sup> semaine : lundi, mardi, mercredi  
Horaires de 8h30 à 12h et de 13h30 à (17h30 1<sup>ère</sup> semaine) à (17h 2<sup>ème</sup> semaine)

01	Les 9-10-11-12 et 16-17-18 janvier 2012
02	Les 30-31 janvier 1-2 février et 6-7-8 février 2012
03	Les 20-21-22-23 et 27-28-29 février 2012
04	Les 12-13-14-15 et 19-20-21 mars 2012
05 (*)	Les 2-3-4-5 et 10-11-12 avril 2012
06 (*)	Les 23-24-25-26 avril et 2-3-4 mai 2012
07 (*)	Les 21-22-23-24 et 29-30-31 mai 2012
08	Les 11-12-13-14 et 18-19-20 juin 2012
09	Les 2-3-4-5 et 9-10-11 juillet 2012
10	Les 23-24-25-26 et 30-31 juillet -1 <sup>er</sup> août 2012

- 05 (\*) *Attention formation décalée la 2<sup>ème</sup> semaine : mardi – mercredi - jeudi*
- 06 (\*) *Attention formation décalée la 2<sup>ème</sup> semaine : mercredi – jeudi - vendredi*
- 07 (\*) *Attention formation décalée la 2<sup>ème</sup> semaine : mardi – mercredi - jeudi*

Si l'activité économique reprend, 2 stages par mois seraient organisés  
par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire

☎ 04.75.48.72.00    Fax : 04.75.02.73.94    Adresse e-mail : [c.guillaume@cma-drome.fr](mailto:c.guillaume@cma-drome.fr)  
Site : [www.cma-drome.fr](http://www.cma-drome.fr)

**Prestataire de formation enregistré sous le n° 82 26 01860 26**  
**Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat**